

HADJ 2021

PAS DE PÈLERINAGE POUR LES ALGÉRIENS

Page 16

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

**343 NOUVEAUX
CAS ET 5 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4278 | Dimanche 13 juin 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DOMINÉ PAR LES MILITAIRES

**UN NOUVEAU
GOUVERNEMENT
FORMÉ
AU MALI**

Page 16

LES ALGÉRIENS APPELÉS AUX URNES HIER

UN SCRUTIN, DES APPRÉHENSIONS ET DES CONSÉQUENCES

Page 3



PH / KH. R. NEGAB



TEBBOUNE A VOTÉ À STAOUELI :

**"JE SUIS
OPTIMISTE"**

Page 3

PEU D'ENGOUEMENT À ALGER
**UN FAIBLE SCORE
ENREGISTRÉ**

Page 4

**RÉACTIONS
DE LA CLASSE
POLITIQUE**

Page 4



4

*corps de mineurs
retirés d'une mine
effondrée au
Mexique*

16

*morts déplorés
dans un glisse-
ment de terrain
au Sri-Lanka.*

290

*nouveaux foyers
raccordés au réseau
de gaz à Ouamri,
Médéa.*

formations en ligne de théâtre et de journalisme dessiné

Des formations en ligne dans les domaines du théâtre et du journalisme dessiné sont programmées sur la Toile par l'institut Cervantes. Organisés sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'ambassade d'Espagne en Algérie, en collaboration avec l'institut Cervantes d'Alger et d'Oran et le TNA, ces cours, au nombre de 2, traitent de la conception d'une production théâtrale, et de l'innovation d'un journalisme culturel dessiné. S'adressant principalement aux responsables des théâtres régionaux, le 1^{er} cours consiste en une formation sur la conception de la production théâtrale avec pour objectif de fournir aux participants les clés de la conception artistique et créative d'une production théâtrale. Prévu du 20 au 27 juin, ce cours sera dispensé virtuellement en langue française par Juan Ollero, diplômé en mise en scène de l'Ecole royale d'art dramatique de Madrid. Le 2^e cours, prévu du 9 au 15 juin sera dispensé également virtuellement par Pere Ortin, journaliste,



documentaliste et directeur de la revue espagnole *Altair Magazine*, avec l'idée d'encourager l'intérêt des étudiants pour le dessin journalistique narratif.

Ines Bekkar gagne 37 places au classement ITF juniors



L'Algérienne Ines Bekkar a gagné 37 places dans le nouveau classement mondial de la catégorie "juniors", dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF), sur son site inter-

net, occupant ainsi le 98^e rang.

Une belle ascension qu'Ines Bekkar doit à son parcours "honorabile" dans le tournoi international ITF juniors J2, clôturé dimanche dernier à Hamammet en Tunisie, où elle avait atteint la finale avant de perdre face à la tête de série numéro 2, la Suissesse Celine Naef par 6-2, 6-0. L'Algérienne, championne d'Afrique juniors en titre, avait entamé la compétition avec un succès au premier tour devant la Tunisienne Hiba Heni (6-2, 5-7, 6-4), la Danoise Emma Kamper Malmkjaer (6-3, 6-1) au second tour, la Portugaise Maria Santos sur le score 6-0, 2-0 AB aux quarts, puis l'Allemande Ella Seidel sur le score 6-3, 6-2, en demi-finale. Pour rappel, Ines Bekkar est sélectionnée avec l'équipe algérienne féminine "seniors" de tennis pour prendre part à la Coupe Billie Jean King (ex-Fed Cup), groupe 3 zone Europe-Afrique, programmée à Vilnius (Lituanie), du 15 au 19 juin 2021. Ines Bekkar a fait ses débuts en Fed Cup pour l'Algérie en 2019, alors que l'équipe participait au groupe III de la zone Europe/Afrique, alors qu'elle avait 15 ans.

La presse conviée à une visite guidée de la 7^e brigade blindée de Télégma

Une visite guidée de la 7^e brigade blindée Chahid-Messaoud-Benhadj de Télégma a été organisée au profit des représentants des médias publics et privés. L'objectif de la manifestation est de présenter et de faire connaître l'une des plus importantes institutions militaires relevant de la 5^e Région militaire et ses diverses unités de formation et d'instruction pour préparer le soldat afin qu'il soit prêt à intervenir dans le cadre de ses missions. Cette visite guidée s'inscrit dans le cadre de la politique de communication de l'institution militaire pour présenter ses différentes structures et établir des passerelles interactives avec le peuple en vue de renforcer la relation armée-nation. Le programme de la visite a donné lieu à la projection d'un documentaire sur le quotidien des soldats au sein de la 7^e brigade blindée en plus de la visite de ses bataillons, dont le bataillon 752 pour prendre connaissance de sa principale arme qui est le char T-90 S et son simulateur d'entraînement en salle. Des explications ont été données au niveau du bataillon 757 sur le système de simulation des batailles en salle, dans le cadre de la préparation des soldats en vue d'élever leur compétence opéra-



toire, préserver la longévité des engins et économiser les munitions à la faveur des programmes d'instruction virtuels. Les éléments du bataillon 756 d'artillerie anti-aérienne ont présenté quant à eux des exhibitions de Kuk Sool.

Un stationnement vendu... 1,47 million de dollars

Une simple place de stationnement s'est vendue à Hong Kong 10 millions de dollars hongkongais (environ 1,47 million de dollars) dans un luxueux ensemble résidentiel de la ville. Cet emplacement de 12,5 mètres carrés est situé dans un ensemble immobilier au Peak, le quartier le plus chic de la ville. Alors que les habitants les plus fortunés déboursent des millions de dollars pour s'offrir la maison de leur rêve, des millions d'habitants ont bien du mal à payer le loyer de leur minuscule appartement, souvent d'une superficie inférieure à une place de stationnement.

Déguisée en ado, elle passe une journée dans le... collège de sa fille

Casey Garcia, 30 ans, a passé toute une journée dans le collège de sa fille de 13 ans au Texas. Elle s'est fait passer pour sa propre fille durant toute la journée.

Elle a publié la vidéo de cette expérience pour dénoncer le manque de sécurité au sein de l'établissement. Elle n'a été démasquée qu'en fin de journée, après 7 cours différents.

Vêtue d'un sweat à capuche et d'un jean, portant un sac à dos et un masque de protection noir, elle est passée inaperçue dans les classes, les couloirs et la cantine. Elle a pourtant croisé le directeur, des agents de sécurité, des surveillants et des enseignants.

D
I
X
I
t

ABDERRAHMANE BENBOUZID

"Le dossier des urgences médicochirurgicales revêt une importance majeure dans la démarche visant à développer le système national de santé."

TEBBOUNE A VOTÉ À STAOUELI :

"Je suis optimiste"

Les Algériens ont commencé à voter ce samedi 12 juin à partir de 8h du matin pour élire les députés de l'Assemblée populaire nationale lors des législatives anticipées, avant-dernière étape du processus de se doter de nouvelles assemblées élues.

PAR LAKHDARI BRAHIM

En fin de matinée, le Président Abdelmadjid Tebboune a voté à son tour au niveau de l'école Ahmed-Ouroua à Staouéli sur la côte ouest d'Alger.

"Je vous remercie pour votre présence, ce qui montre votre intérêt pour les réformes en cours", a déclaré le président de la République à la presse. "J'ai accompli mon devoir en tant que citoyen (...) Je pense que nous sommes sur la bonne voie, étant que nous sommes attaqués de l'autre côté. Ils ne sont pas contents de voir l'Algérie donner la décision à son peuple".

"Ceux qui veulent boycotter sont libres"

Le président de la République sur la décision de certains partis politiques et des animateurs du Hirak de boycotter l'élection.

"Ceux qui veulent boycotter sont libres, à condition qu'ils ne l'imposent pas aux autres", a répondu le chef de l'État. Sur



le taux de participation, il a rappelé avoir déjà dit que cela n'était pas "important".

"Il m'est arrivé de dire que le taux de participation n'était pas important, ce qui est important ce sont ceux qui sortiront des urnes et qui auront la légitimité nécessaire, parce qu'ils ont été élus par le peuple, pour prendre en mains le pouvoir législatif", a expliqué Tebboune.

Le président de la République s'est dit toutefois "optimiste" sur le taux de participation pour les législatives.

"J'ai regardé sur la Télévision, il y a de la participation notamment des jeunes et des femmes, je suis optimiste quel que soit le taux de participation", a-t-il dit,

en expliquant que partout dans le monde, y compris dans les grandes démocraties, le taux de participation aux législatives "n'est toujours pas le même que celui des présidentielles".

Sur le report des élections, le Président Tebboune a répondu : "Il y a des gens qui veulent dicter des choses, mais ils ne peuvent pas les imposer au peuple".

L'épouse du Président accomplit son devoir électoral

La Président Abdelmadjid Tebboune n'est pas seul à se rendre ce samedi matin au centre de vote Mohamed-Aroua pour accomplir son devoir électoral; il est en effet accompagné de son épouse et

de sa fille qui ont, à leur tour, glisser leurs bulletins respectifs dans l'urne, mitraillées par les flashes des photographes de presse.

Lors du référendum constitutionnel, le 1er novembre 2020 alors que le Président Tebboune se trouvait en soins dans un hôpital allemand, c'est son épouse qui avait voté pour lui par procuration.

La participation de la femme du chef de l'État au vote, aux côtés de son époux, casse les cadres protocolaires rigides en usage jusque-là et confère une touche de modernité, de fraîcheur à l'exercice.

L. B.

DES ALGÉRIENS ONT VOTÉ HIER

Un scrutin, des appréhensions et des conséquences

PAR KAMAL HAMED

Le jour "J" est finalement arrivé. Hier samedi 12 juin des Algériens sont allés voter alors que d'autres ont, comme attendu, boudé les urnes. Un des enjeux majeurs de cette élection législative anticipée porte sur le taux de participation même si d'aucuns estiment que cela n'est pas si important outre mesure. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en fait partie. D'ailleurs il a exprimé ce sentiment à plusieurs reprises. "Quel que soit le taux de participation aux élections, nous exigeons qu'elles soient intègres, transparentes et fassent ressortir celui qui mérite la confiance du peuple", a-t-il déclaré il y a quelques semaines. Hier il est revenu à la charge en abondant dans le même sens. "Peu importe le taux de participation, mais ce qui compte c'est la légitimité des personnes élues par l'urne" a tenu à indiquer hier le Président Tebboune en marge de l'accomplissement de son devoir électoral. Le Président, soulignant qu'il a "constaté une participation massive des jeunes et des femmes aux élections". "Généralement et à travers le monde les élections législatives ne connaissent pas une forte participation" a-t-il ajouté

comme pour minimiser la portée symbolique du taux de participation. Ce dernier constitue un enjeu majeur dans la bataille qui oppose ceux ayant décidé de participer à ce rendez-vous électoral et ceux ayant décidé le contraire en optant pour le boycott du scrutin ou pour la non-participation. Mais malgré les déclarations le taux de participation reste un facteur politique déterminant qui a une importance capitale. Hier les premières appréciations fournies par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) sont, de son point de vue, franchement positives. Mohamed Charfi a donné les premiers chiffres relatifs aux élections législatives y compris le taux de participation enregistré à 10h. Selon lui, 889.658 électeurs ont accompli leur devoir pour un taux de participation national qui a atteint 3,78 %. Une autre question était à l'origine de moult appréhensions et inquiétudes. Il s'agit du déroulement du scrutin dans la région de Kabylie. Apparemment les choses se passent plutôt bien comme l'ont soutenu certains candidats et le représentant de l'Anie dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le candidat indépendant dans la liste "Tigheri n Ugdu" (l'Appel du peuple) dans la wilaya de Tizi-Ouzou

pour les élections législatives, Boualem Diaf, que le scrutin se déroule dans le calme et la démocratie.

"Je suis à Tizi-Ghenif et je peux vous confirmer que les élections se déroulent dans un climat apaisé au niveau de tous les centres de vote relevant de notre daïra", a déclaré le candidat indépendant Boualem Diaf dans une déclaration à un site d'information. Il est vrai cependant que quelques échauffourées ont opposés, comme à Haizer dans la wilaya de Bouira, les forces de l'ordre aux manifestants qui rejettent cette élection. En tout cas cela semble totalement différent de ce qui s'est passé lors des précédents scrutins ou un forcing a été fait par les opposants pour empêcher par la force le déroulement du scrutin comme cela a été notamment le cas lors de la présidentielle du 12 juin. Maintenant que l'élection a eu lieu, place à l'attente des résultats et des conséquences qui en découlent. Quel APN sortira des urnes ? quel type de gouvernement aura le pays ? Ce sont là des questions qui taraudent l'esprit des observateurs qui auront la réponse à ces interrogations dans quelques jours.

K. H.

Les chiffres à retenir

Plus de 24 millions d'électeurs et électrices étaient appelés aux urnes hier pour élire leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale (APN) pour les cinq prochaines années. Les 407 sièges à pourvoir pour la neuvième législature sont répartis sur un total de 58 circonscriptions électorales (contre 48 auparavant), après la promotion en début d'année de dix circonscriptions administratives en nouvelles wilayas, en plus des 4 zones pour le vote de la communauté algérienne établie à l'étranger. 28 partis politiques sont en lice pour ces élections avec 646 listes (10.468 candidats), soit moins que les indépendants qui ont présenté 837 listes (12.086 candidats). Selon les chiffres fournis par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), plus de 13.000 jeunes sont candidats à ces élections, alors que le nombre de femmes est de 8.305. Le nombre de candidats de niveau universitaire atteint quant à lui 19.942, soit 74 % de l'ensemble des candidats. Le nombre d'électeurs inscrits à travers le territoire national s'élève à 23.522.322, alors que le nombre d'électeurs inscrits à l'étranger est de 902.865. Ces électeurs sont appelés à s'acquitter de leur devoir électoral dans 61.543 bureaux de vote, répartis sur 13.000 centres. Le nombre de bureaux de vote itinérants est de 139, tandis que celui à l'extérieur du pays est de 357.

R. N.

Bon déroulement, affluence mitigée d'une région à une autre

Les élections législatives se sont déroulées sur l'ensemble du territoire national dans de bonnes conditions et dans le respect des mesures sanitaires liées à la pandémie du Covid-19, avec une affluence d'électeurs jugée "mitigée" d'une région à une autre.

PH. KH. RNEGAB



PAR RAHIMA RAHMOUNI

Un taux national de participation au scrutin de 3,78 % a été enregistré à 10h, a indiqué le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, lors d'un premier point de situation de la journée. À Alger, une affluence "moyenne" a été constatée dans les bureaux de vote de l'est et de l'ouest de la capitale depuis leur ouverture, au moment où dans plusieurs wilayas du centre du pays, à l'instar de Blida, Tipasa, Médéa, Djelfa, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Bouira, le scrutin connaissait une affluence "timide" et se déroulait dans le strict respect des mesures sanitaires imposées par la pandémie du Covid-19, selon des correspondants de l'APS. Dans l'ouest du pays, notamment à Oran, Tlemcen, Aïn-Témouchent, El-Bayadh, Saïda, Mascara, Tissemsilt, Mostaganem, et Sidi Bel-Abbès, il est également fait état d'une affluence "timide", sauf à Naâma où il a été remarqué un nombre "important" d'électeurs qui se sont présentés aux bureaux de vote pour accomplir le devoir électoral à la première heure, tandis que dans les wilayas de l'Est, comme Constantine, Khenchela, Mila, Guelma, Souk-Ahras, Annaba et

Oum el-Bouaghi, l'affluence était "mitigée" d'une région à une autre. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accompli son devoir électoral à l'école Ahmed-Oroua à Staouéli où il a affirmé, dans un point de presse, que ces législatives étaient "un deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique plus proche du citoyen qu'avant". "A l'instar de tous les citoyens, j'ai accompli mon devoir électoral. C'est un deuxième jalon dans le processus de changement et d'édification d'une Algérie démocratique encore plus proche du citoyen qu'avant", en attendant la tenue "prochainement" des élections locales (APW et APC), qui se veulent "le dernier jalon de ce processus", a déclaré le président de la République. Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, ainsi que

le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), ont accompli leur devoir électoral, tout comme des chefs de partis politiques. S'exprimant face à la presse, M. Goudjil a appelé les citoyens à participer à la construction des institutions, en choisissant les membres de la future Assemblée populaire nationale (APN), à travers les élections législatives en cours, soulignant que cette démarche "est à même de concrétiser les revendications du peuple". "L'étape actuelle participe de la construction des institutions. D'autres étapes suivront, notamment celle des élections locales pour construire des institutions horizontales et verticales et honorer ainsi notre engagement", a-t-il dit.

Dans une déclaration à la presse au sortir du bureau de vote, M. Fenniche a fait part de son souhait de voir le peuple algérien voter "en force, en vue de faire progresser l'Algérie nouvelle", affirmant, à l'occasion, que le nouveau régime électoral en vigueur dans ces législatives "est venu à bout du mode de la liste fermée,

qui nous a menés à la corruption". Au sortir de l'isoloir, M. Belhimer a déclaré à la presse que "l'intégrité et la transparence de (ces) élections battent en brèche toutes les machinations diaboliques fomentées (contre l'Algérie) par des laboratoires aux visées destructrices", estimant que l'électeur algérien "pose aujourd'hui la pierre angulaire" pour édifier les nouvelles institutions émanant de la Constitution de novembre 2020.

Pour sa part, M. Charfi a salué l'engagement affiché de l'élite politique et des représentants des listes indépendantes à respecter les principes de la pratique politique à l'occasion de ces législatives, un engagement qui reflète, a-t-il noté, "l'amélioration de l'esprit compétitif chez les futurs représentants du peuple au sein de l'Assemblée populaire nationale".

Les bureaux de vote, au nombre de 61.543, ont ouvert leurs portes à 8 h du matin à travers le territoire national pour accueillir plus de 24 millions d'électeurs, appelés à élire leurs représentants au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) pour les cinq prochaines années. Au total, 24.425.188 électeurs, dont 902.865 électeurs issus de la communauté nationale à l'étranger, sont appelés à s'acquitter de leur devoir électoral dans 61.543 bureaux de vote répartis sur 13.000 centres, encadrés par 589.000 agents formés. Le nombre de bureaux de vote à l'extérieur du pays est de 357 bureaux. Vingt-huit (28) partis politiques sont en lice pour ces élections avec 646 listes (10.468 candidats) et les indépendants avec 837 listes (12.086 candidats). Au niveau des bureaux itinérants, au nombre de 139, l'opération de vote a débuté mercredi dernier, conformément aux dispositions de la loi portant régime électoral.

R. R.

PEU D'ENGOUEMENT À ALGER

Un faible score enregistré

Alger a enregistré un faible taux des électeurs s'exprimant au suffrage électoral du 12 juin. La matinée et jusqu'au début de l'après-midi, le taux de participation n'a pas dépassé le seuil des 4 % jamais enregistré auparavant.

Une virée dans les centres de vote de la capitale nous a renseigné sur l'absence de votants. Tôt la matinée, certains centres affichaient un vide sidéral à l'intérieur des enceintes où d'ailleurs chaque centre était cerné par des dispositifs sécuritaires des plus impressionnants. Dans certains quartiers à l'image du centre Mohammed-Abdou situé à Hussein-Dey et qui reste l'un des plus grands centres de vote dans la commune, l'ambiance était plutôt morose. Son premier responsable M. Bouikni nous a indiqué que "jusqu'à 10 h, le nombre de votants n'a pas dépassé les 56 personnes sur 3.000 inscrits de la liste électorale de la commune". Ce chiffre s'explique selon ce responsable par "la réticence des votants à aller le matin et on devra attendre jusqu'à la fin de l'après-midi pour accueillir plus de votants". Le même constat à El-Mouradia où selon le délégué de l'Anie M. Bentorki "le taux de participants avoisine les 6,62 % sur un chiffre d'inscrits de 18.738. La commune

d'El-Mouradia qui abrite le siège de la présidence de la République n'est pas inscrite comme une commune de grands votants" selon M. Bentorki qui considère que "la majorité des candidats sont soutenus par leurs amis ou leurs proches afin d'obtenir le maximum de voix". À Alger-Centre, les bureaux de vote n'ont pas affiché le flux souhaité d'électeurs. Il en est ainsi du centre de vote à l'école El Oumouma où il nous a été indiqué que sur "1.300 inscrits, 16 votants ont été enregistré à 12h30". Le même constat se fait dans les centres de vote situés à la rue Ben M'Hidi avec 4 centres qui n'ont pas enregistré le taux souhaité de votants. Les responsables de ces centres sont unanimes à considérer que "les électeurs viendront peut-être l'après-midi où une heure avant la fermeture des centres". Les rares personnes, qui venaient pour voter, étaient pour la plupart, des personnes âgées. Il faudra se résigner à attendre plus de participants dans un scrutin où l'on table sur les jeunes électeurs.

Le spectre de l'abstention menace

Les élections de ce 12 juin ont un goût particulier. Les indices révèlent que les

scores tant attendus par le passé sont un mode révolu. Beaucoup ont spéculé sur le taux de participation. La capitale, qui reste le centre névralgique de toute élection, paraît s'inscrire dans un fort taux d'abstention à toute opération électorale. Avec 16 sièges électoraux et près de 400 listes de candidats indépendants, il faut dire que la bataille sera rude tant la nature du scrutin à liste ouverte sera l'épreuve déterminante pour les futurs élus. "Ce scrutin est certes un enjeu pour couper avec les anciennes pratiques, mais ici à la capitale la prise de conscience politique est cruciale pour soit s'abstenir ou voter en masse", nous fait savoir un avocat du centre d'Alger. "Les Algériens ne veulent plus de changement de façade mais une réelle rupture avec le passé" lance un autre partisan du boycott.

Quelques dérives enregistrées

Le constat est là. Des dérives sont enregistrées dans certaines circonscriptions électorales. Selon Mme Bouflah, délégué du FLN à Hussein-Dey, la liste de candidats de son parti "renferme des enfants des anciens noms prestigieux du FLN qui avaient été des responsables auparavant".

Elle nous a montré à cet effet "des jeunes universitaires et cadres qui sont dans la course électorale mais dont les pères ont veillé à ce qu'ils soient représentés". Cette dame qui évoque des années d'expérience au sein du vieux parti parle avec amertume mais réitère sa confiance "aux jeunes et nouvelles compétences" qui seront probablement élus. Un autre abus est celui des affiches publicitaires des candidats. Selon un responsable de l'Anie à Alger "certains candidats ont affiché leur nombre au-delà du périmètre tracé pour chaque liste". Mais ce genre de comportement a été rappelé à l'ordre par l'Autorité de surveillance des élections qui a même adressé des mises en demeure pour les candidats responsables de ces agissements. On note également selon certains délégués des partis où "les P-V doivent être fournis en double et chaque parti doit obtenir un P-V qui concerne toute remarque et observation le jour du vote". Ce n'est pas le cas dans certaines circonscriptions électorales où les partis devaient attendre leur P-V jusqu'à 15 h alors que d'habitude, c'est en fin de matinée que les premiers comptes-rendus du scrutin doivent être fournis à ces partis.

F. A.

RÉACTIONS DE LA CLASSE POLITIQUE

**Kamel Fenniche, Pdt
du Conseil constitutionnel :
"Le vote massif, unique voie pour
l'édification de la nouvelle République"**

Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche a déclaré, hier à Alger, que "la participation massive au scrutin constitue l'unique voie pour l'édification de la nouvelle République où la démocratie règne et les libertés sont respectées". Après avoir accompli son devoir électoral à l'école primaire El-Maamoun dans la commune d'El-Biar dans le cadre des élections législatives, Kamel Fenniche a appelé "les citoyens à participer massivement au scrutin, étant l'unique voie pour garantir le changement escompté et construire une nouvelle République où la démocratie règne et les libertés fondamentales ainsi que les droits du citoyen et de l'Homme sont respectés". "La nouvelle loi électorale qui consacre le système de la liste ouverte permet au citoyen de choisir celui qui le représentera le mieux, ce qui a mis fin à la corruption autrefois répandue qui avait poussé les candidats à acheter les voix dans le cadre du système de la liste fermée précédemment en vigueur", a-t-il affirmé.



TAYEB ZITOUNI, SG DU RND :

Le dernier mot revient au peuple



Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a indiqué samedi à Alger, que la participation du peuple algérien à ces élections législatives constitue "un grand pas pour la mise en place d'une institution législative forte à même d'édifier une Algérie nouvelle". Les échéances nationales sont "décisives" pour élire les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui représenteront le peuple en toute "transparence et loyauté" dans une institution législative forte qui contribue à "la préservation de l'unité et de l'intégrité du pays", a déclaré M. Zitouni à la presse après avoir accompli son devoir électoral au CEM Pasteur.

Dans ce cadre, il indiqué que "le dernier mot revient au peuple qui est souverain dans le choix de ses représentants parmi les compétences au sein du nouveau Parlement qui s'assignera des objectifs et des missions qui répondent aux préoccupations des citoyens".

ABDELAZIZ BELAÏD, PDT DU FRONT EL-MOUSTAKBAL :

**Le peuple appelé à conforter son pouvoir
à travers ces élections**

Le président du Front El-Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a appelé le peuple à conforter son pouvoir à travers les élections législatives en cours pour choisir ses représentants dans la future APN.

"Le peuple confortera son pouvoir à travers ces élections (...) le peuple a compris que pour sortir de la crise, il doit passer par les institutions de la République et exercer son pouvoir", a déclaré Abdelaziz Belaïd à la presse après avoir accompli son devoir électoral dans le cadre des élections législatives du 12 juin, au niveau de l'école des Frères-Mokhtari dans la commune de Hussein-Dey.

Ces "élections marquent le passage vers une nouvelle étape: du pouvoir de la rue au pouvoir des institutions", a-t-il estimé.



AMAR BELHIMER, MINISTRE DE LA COMMUNICATION, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT :

**L'électeur pose aujourd'hui la pierre angulaire
des nouvelles institutions**



Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a indiqué que l'électeur algérien "pose aujourd'hui la pierre angulaire" pour édifier les nouvelles institutions émanant de la Constitution de novembre 2020. Belhimer a accompli son devoir électoral dans le cadre des élections législatives, au niveau du CEM Abderrahmane-El Kawakibi à Bir-Mourad-Raïs. Amar Belhimer a ajouté, à ce titre, que la Loi fondamentale du pays s'appuie sur 3 axes qui consistent en l'"éloignement de l'argent de la politique avec la moralisation de l'acte politique, l'élaboration de programmes et le débat constructif" ainsi que la réhabilitation de la place de la femme, des jeunes et des compétences au sein des nouvelles institutions."

MOHAMED CHARFI, PDT DE L'ANIE :

**La pratique
et la compétition
politiques s'améliorent**



Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi a accompli samedi son devoir électoral dans le cadre des élections législatives à l'école Aroua, dans la commune de Staoueli. Dans une déclaration à la presse au sortir du bureau du vote, M. Charfi a relevé, avec satisfaction, "le respect" par l'élite politique et les représentants des listes indépendantes, de la pratique politique, à l'occasion de ces législatives, affirmant que leurs positions "révèlent que la pratique et la compétition politiques s'améliorent, et ce en réponse aux attentes du citoyen algérien de ceux qui vont le représenter au sein de la future APN, être un modèle pour la société, et le rassurer quant aux lois qui vont être promulguées". En ce qui concerne la participation populaire au scrutin, le président de l'Anie a précisé que cette "participation prend une courbe ascendante, ce qui dénote qu'elle confèrera la légitimité au Parlement qui sera issu de ces élections", notant qu'il faut "examiner avec soin les chiffres de la participation à ces élections".

ABOU FADHL BAADJI, SG DU FLN :

**Le FLN aspire à
contribuer à l'édification
des institutions de l'état**



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale, Abou Fadhl Baadji, a indiqué que sa formation politique "aspire à contribuer à l'édification des institutions de l'État et à préserver son leadership" sur la scène politique à travers sa participation aux élections législatives. Dans une déclaration à la presse après avoir accompli son devoir électoral dans le cadre des élections législatives du 12 juin, au niveau de l'école Hocine El-Ouartilani dans la commune de Bab-Ezzouar, M. Baadji a précisé qu'en participant aux législatives, le parti du FLN aspire à "aller de l'avant vers les prochaines échéances, à savoir les élections locales".

ABDERREZAK MAKRI, PDT DU MSP :

**"Ces législatives
ne sont pas similaires
aux précédentes"**

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri a déclaré, samedi, que les élections législatives sont "particulières et ne sont pas similaires aux précédentes", souhaitant que cette échéance soit une occasion pour "rassembler les rangs des Algériens et unifier leur parole". Dans une déclaration à la presse après avoir accompli son devoir électoral à l'école Lalla-Fatma-n'Soumer de Draria, Makri s'est dit "optimiste quant à ces élections pour une Algérie meilleure", précisant que ces élections sont "particulières et ne sont pas similaires aux précédentes", car intervenant suite au "Hirak populaire béni".



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Wilaya de Blida

Direction des Travaux Publics

- Direction des Travaux Public – 06 Rue Ahmed Zabana Blida-
- Numéro d'identification Fiscal : 408015000017094
- Numéro de l'Opération : 951/9511/231/04/2021

Intitulé de l'opération : Aménagement et réhabilitation des chemins de wilaya

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° : 18/2021

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Blida lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Aménagement et réhabilitation des chemins de wilaya

CRITERES D'ELIGIBILITE

Ne sont éligibles au présent appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales que les entreprises satisfaisant obligatoirement au critère suivant :

- Etre qualifié en Travaux Publics (Activité Principale) et classé à la catégorie (03) ou plus et en cour validité.
- Avoir réalisé (attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public à l'appui) : Un (01) projet de travaux de route (Entretien, renforcement, modernisation, réhabilitation et aménagement).
- Ayant au moins la moyenne des chiffres d'affaires durant les trois (03) dernières années de 08 millions de dinars Algérien.

NB : Il est exclu de la participation au présent appel d'offre les entreprises ayant quatre (04) projets ou plus de même nature en cours ou en cours de lancement avec la DTP de Blida.

Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges auprès de la DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA, 06 rue Ahmed ZABANA - BLIDA -

Le dossier de candidature et Les offres techniques et financières (2 copies), seront constitués des pièces suivantes:

Dossier de candidature

- 01) Déclaration de candidature dûment remplie, signée et datée
- 02) Déclaration de probité dûment remplie, signée et datée
- 03) Statut de l'entreprise (pour les soumissionnaires concernés), copie
- 04) Certificat de qualification et classification professionnelles, activité principale en Travaux Publics exigée, catégorie trois (03) et plus; en cour de validité
- 05) Casier judiciaire (l'original) du signataire de la soumission en cours de validité pour les soumissionnaires nationaux
- 06) Mise à jour extrait de rôle apuré ou avec échéanciers respectés jusqu'au mois précédant la date de dépôt de l'offre, copies certificats CNAS, CASNOS, CACOBATH(originale).

07) Attestations de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public à l'appui pour des travaux réalisés, copies

08) Le Bilan de l'entreprise pour les trois (03) dernières années 2018/2019/2020 certifiés par un commissaire aux comptes (ou visés par les services des impôts), copie

09) Registre de commerce électronique (copie)

10) Liste des moyens humains dûment visée par les services de caisse de sécurité sociale en cours de validité, copie, avec copie des diplômes

11) Liste des moyens matériels de chantier justifiés par des factures d'acquisition et moyens roulants par des cartes grises accompagnées par des polices d'assurance en cours de validité

12) NIF (copie)

13) NIS (copie)

Offre technique

12) Déclaration à souscrire dûment remplie, signée et datée

13) Instruction aux soumissionnaires dûment signée, paraphée et datée.

14) Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S), paraphé et signé portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté)

15) Mémoire technique

Offre financière :

16) Lettre de soumission dûment remplie, signé et datée.

17) Cadre du Bordereau des prix unitaires et du détail quantitatif – estimatif dûment remplis et signés.

Le dossier de candidature et Les offres techniques et financières devront être distincts et contenues dans des plis séparés avec indication pour chaque pli « Dossier de candidature » et « Offre technique » et « Offre financière ». Elles sont remises dans un seul pli, sous double enveloppe dont celle de l'extérieure sera anonyme et ne doit contenir que la mention :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA

06 RUE AHMED ZABANA BLIDA

Soumission

Aménagement et réhabilitation des chemins de wilaya

- A NE PAS OUVRIR -

Toutes les offres doivent être déposées au niveau de la : DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS (DTP) DE LA WILAYA DE BLIDA –bureau du secrétariat- 06 rue Ahmed ZABANA – BLIDA.

Le délai de préparation des offres est fixé à 21 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée entre 08h00 et 12h00 du 21^{ème} jour.

L'ouverture des plis se fera, le même jour à 14h00, au Siège de la DTP, en présence des soumissionnaires qui voudraient y assister ou leurs représentants dûment mandatés.

Au cas où, ce jour coïnciderait avec un weekend ou une journée de repos légal, les opérations de dépôt des offres et d'ouverture des plis s'effectueront le premier jour ouvrable qui suit aux mêmes horaires respectifs.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 4278 - Dimanche 13 juin 2021 - Anep 2116 010 727

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ILLIZI
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE D'ILLIZI
SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de l'établissement public de santé de proximité D'ILLIZI wilaya d'ILLIZI organise un concours année 2021 dans les spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialité exigent	Nbre de postes	Affectations	Autre conditions
Médecin Généraliste	Par voie de concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine ou titre équivalent	Doctorat en médecine ou titre équivalent	06	1	Relevée de note des années d'études
Chirurgien dentiste	Par voie de concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de chirurgien dentiste ou titre équivalent	chirurgien dentiste ou titre équivalent	02	1	Relevée de note des années d'études
Pharmacien	Par voie de concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'un diplôme de pharmacien ou titre équivalent	Pharmacie	01		Relevée de note des années d'études

Contenu du dossier à fournir:

- Demande manuscrite
- photos (02) d'identité
- une copie de la carte nationale
- Attestation justifiant la situation vis-à-vis du service national
- une copie du Titres ou diplôme dûment relevé de note des années d'études

Après le recrutement les candidates doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes :

- Certificats médicaux (Médecine générale + pneumo-phthisiologie)
- Une fiche familiale le cas échéant
- photos (02) d'identités

Dépôt Des dossier : Les candidats doivent adresser ou déposer leurs dossiers à la direction de l'établissement de santé de proximité d'ILLIZI wilaya d'ILLIZI dans un délai de (15) jours de travail à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux

N.B : Tout dossier Incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt des dossiers ne sera pas pris en considération

Midi Libre n° 4278 - Dimanche 13 juin 2021 - Anep 2116 010 753

MIDI
Quotidien national d'information - 2019



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Téléphonie mobile : La portabilité des numéros entre en vigueur

Les conditions et les modalités de la mise en œuvre de la portabilité des numéros de la téléphonie mobile ont été enfin fixées par le gouvernement. C'est ce qui ressort du dernier Conseil des ministres, présidé par le Premier ministre, Abdeleziz Djerad.



Djezzy :
**Changez de tonalité en
fonction des nouveautés !**

DJEZZY RANATI
Activez la tonalité de votre choix.



Téléphonie mobile : la portabilité des numéros entre en vigueur

Les conditions et les modalités de la mise en œuvre de la portabilité des numéros de la téléphonie mobile ont été enfin fixées par le gouvernement. C'est ce qui ressort du dernier Conseil des ministres, présidé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad.

Cette loi est officiellement entrée en vigueur suite à sa publication sur le journal officiel. "Il est désormais possible pour un abonné aux services de la téléphonie mobile de conserver son numéro de téléphone lorsqu'il change d'opérateur", lit-on sur le Journal officiel. A la lumière de ce décret, la conservation du numéro lorsque l'abonné souhaite changer d'opérateur est désormais un droit. Le principal apport de la portabilité du numéro, est de stimuler la concurrence entre les opérateurs en facilitant l'arbitrage des consommateurs entre leurs différentes prestations. Le décret indique également que



"les opérateurs de téléphonie mobile sont tenus de mettre à la disposition de leurs abonnés, en permanence et par tout moyen approprié, le relevé d'identité opérateur et les informations

nécessaires à l'exercice de leur droit à la portabilité des numéros".

Par ailleurs, le Premier ministre Abdelaziz Djerad, a appelé l'autorité de Régulation à veiller à

ce que les informations nécessaires à l'exercice de droit à la portabilité des numéros soient accessibles aux abonnés, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Des applications pour les personnes aux besoins spécifiques

Les lauréats du Concours national de développement des programmes et applications mobiles, ont été distingués au siège de la direction générale d'Algérie Télécom.

La première édition de ce concours a pour objectif d'amener la catégorie des personnes aux besoins spécifiques à utiliser les Technologies de l'information et de la communication (TICs), et faciliter leur insertion à la société du Savoir. Ouvert du 19 janvier au 20 mai dernier, le concours a connu 23 projets, dont 10 retenus qui bénéficieront d'un accompa-



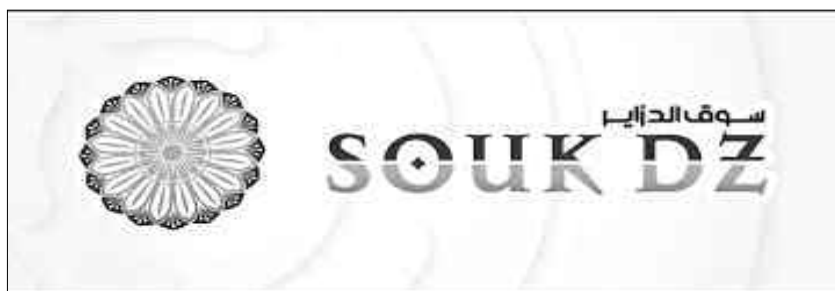
gnement, pendant une année, par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPDPT). En tête du classement vient une

application médicale destinée aux personnes souffrant de handicap physique, leur permettant de se connecter par commande oculaire, tandis que la deuxième place a été

remportée par une application pour personnes ayant perdu l'usage de leurs mains. Le projet *Absirni* vient, lui, en troisième position et permettra aux mal ou non-voyants de traverser la route en recourant à leur téléphone pour reconnaître la couleur du feu tricolore. Une fois adoptée, ces nouveaux programmes et applications seront mis à la disposition des personnes aux besoins spécifiques gratuitement sur les plateformes de téléchargement. Le but étant de participer à la gestion de leur quotidien et d'accompagner leur intégration socioprofessionnelle.

Le "Souk DZ", une plateforme pour les petites annonces en Algérie

Le site "Souk DZ" permet aux utilisateurs d'acheter et vendre dans leur localité. Il permet également d'afficher des annonces de vente, achat, location, et recrutement, grâce à une classification par catégorie. En parcourant le site, l'utilisateur trouve des annonces de vente de voitures, motos, le service à la personne en passant par de l'emploi. Toutes les catégories sont regroupées par "items" pour une navigation et une recherche rapides et



simples. L'utilisateur trouve des véhicules, de l'immobilier, la téléphonie, l'informatique, des produits pour la maison, les vacances, des services, de

l'emploi et de l'image et du son. Le Souk DZ est un portail d'annonces en ligne entièrement gratuit. Il propose une recherche intuitive par mots-clés pour facili-

ter la navigation. Le Souk DZ propose des fonctionnalités de géolocalisation pour une meilleure recherche. Des options de visualisation sont mises à disposition des vendeurs et des entreprises pour pouvoir publier des annonces autant qu'ils le souhaitent afin de booster leur business. Le système de géolocalisation a été mis en place afin de permettre des transactions de proximité entre les vendeurs et les acheteurs et les entreprises et leurs clients.

Xiaomi, 8 minutes pour une recharge d'une batterie à 100 % !



Xiaomi vient d'établir un nouveau record pour la charge rapide de ses smartphones. Le constructeur vient de publier sur *Twitter* une vidéo de sa technologie HyperCharge qui permet de délivrer une puissance de 200 watts grâce à la prise USB-C. Xiaomi utilise un Mi 11 Pro modifié et équipé d'une batterie de 4.000 mAh.

La séquence montre le smartphone branché en USB-C, un chronomètre et un wattmètre, qui permet d'observer la consommation augmenter graduellement au début jusqu'aux 200 watts, avant de redescendre dans la dernière phase. Le smartphone atteint une autonomie de 10 % en seulement 44 secondes, puis 50 % en 3 minutes et 23 secondes et une charge complète en seulement 8 minutes.

Cette nouvelle annonce concerne également la technologie par induction. Bien que moins rapide, elle monte tout de même à 120 watts pour passer de 0 à 100 % en seulement 15 minutes. En mars 2020, le constructeur annonçait une technologie sans fil de 40 watts, soit 40 minutes retrouver 100 % d'autonomie. Cela représente une puissance triplée en à peine plus d'un an. Pour retrouver une autonomie partielle avec le nouvel HyperCharge sans fil, comptez 1 minute et 15 secondes pour atteindre 10 % de capacité, et 7 minutes pour une demi-charge.

8,4 milliards de mots de passe dans la... nature !

La plus grosse fuite de l'Histoire regroupe 8,4 milliards de mots de passe. Découverte par les chercheurs de *Cybernews*, elle compile probablement d'anciennes fuites dans un fichier TXT de 100 Go, intitulé *RockYou2021*. Avec 4,7 milliards d'internautes à travers le monde, c'est potentiellement l'intégralité des utilisateurs qui est concernée.

Vous n'avez sûrement pas échappé à celle-ci. Les chercheurs en sécurité de *Cybernews* ont découvert ce qui est probablement la plus grosse fuite de mots de passe de l'Histoire. Cette dernière regroupe pas moins de 8,4 milliards d'identifiants au sein d'un fichier TXT de 100 Go. L'auteur du post l'a publié sur un forum de hacking populaire. Celui-ci n'est sûrement pas à l'origine du piratage de tous ces comptes, préférant plutôt compiler de précédentes fuites.

Dans le fichier TXT, intitulé *RockYou2021* en référence à la faille de 2009 de l'application du même nom, on retrouve des mots de passe entre 6 et 20 caractères, sans aucun espace ou caractère de type ASCII. Cette brèche est donc d'une tout autre ampleur. De par sa taille, elle est comparable à Compilation of Many Breaches (COMB), qui a révélé publiquement 3,2 milliards de mots de passe. À date, aucune fuite connue n'a atteint cette taille gargantuesque.

Au total, on compte 4,7 milliards d'internautes à travers le monde. Autant dire qu'avec cette fuite regroupant quasiment le double de mots de passe, c'est potentiellement l'intégralité des utilisateurs qui sont concernés. D'autant que la plupart d'entre eux reprennent le même mot de passe sur plusieurs comptes différents. Le nombre de données personnelles corrompues atteint alors des chiffres astronomiques.

Djezzy : Changez de tonalité en fonction des nouveautés !

Depuis que vous avez adopté le service Ranati de Djezzy, on adore vous appeler et vous pouvez continuer ! Lancé il y a plus de dix ans, le service Ranati est toujours d'actualité.



Depuis des années, Djezzy vous donne la possibilité de personnaliser votre tonalité selon votre goût ! Un contenu spécial à choisir à partir d'un catalogue varié d'artistes sélectionnés auprès de grandes maisons de production, rien que pour vous. Avec le service Ranati, les clients Djezzy prépayés, postpayés ou entreprises peuvent désormais personnaliser leurs tonalités selon leurs envies ! Contenu Algérien,

Oriental, Occidental, Chant religieux, Bruitage, Imitation ou blague ... etc, il y'en a pour tous les goûts. Plusieurs canaux sont mis à votre disposi-

tion pour vous inscrire au service et choisir la tonalité de votre choix. D'ailleurs, un nouveau canal est mis à votre disposition pour télécharger

la tonalité de votre choix et souscrire au service Ranati de Djezzy. C'est facile, il vous suffit de taper *2020# depuis votre mobile et laissez-

vous guider. Une fois le contenu choisi, vous recevrez un SMS de confirmation, tapez le (1) pour confirmer votre choix et le (2) pour l'annuler.

Oppo, un smartphone A53 explose dans la poche de son propriétaire



Un smartphone Oppo a explosé dans la poche de son propriétaire. Lors de l'incident, l'utilisateur a été sévèrement brûlé aux deux jambes. Apparemment, la batterie du téléphone souffre d'un défaut de fabrication. Le Smartphone a soudainement explosé dans la poche de son propriétaire, rapporte la chaîne *YouTube Technical Dost*. L'homme assure que le télé-

phone s'est mis à chauffer soudainement sans la moindre raison apparente. Il n'est pas rare qu'un smartphone surchauffe si les composants, dont le SoC, sont poussés dans leurs retranchements, lors d'une session de gaming ou d'une rafale de photos par exemple. Il est plus rare, et plus inquiétant, quand un téléphone chauffe alors qu'il n'est pas utilisé. Quelques

instants plus tard, le terminal a d'ailleurs explosé avant qu'il n'ait pu réagir. Dans la vidéo publiée par *Technical Dost*, on aperçoit l'utilisateur avec des bandages sur les jambes, notamment sur le haut des cuisses et la cheville droite. La victime explique avoir toujours utilisé le bloc secteur et le câble de recharge fourni par Oppo lors de l'achat.

Huawei, lancement de son propre système d'exploitation

Face aux sanctions américaines, Huawei réagit. Le géant chinois des télécoms lance son logiciel maison : le groupe va dévoiler ses premiers appareils mobiles équipés du nouveau système HarmonyOS lors d'un événement en ligne diffusé depuis son siège de Shenzhen, dans le sud du pays, à partir de 20 heures locales. Le développement de HarmonyOs a été suivi de près par le monde de la tech depuis que l'administration Trump a lancé en 2018 une campagne très agressive pour court-circuiter les ambitions de Huawei, soupçonné par les Etats-Unis d'espionnage. Huawei a été placé en 2019 sur liste noire par Washington, ce qui



empêche le groupe chinois d'accéder à des technologies américaines pour ses produits, et notamment le système d'exploitation Android, propriété

de Google et utilisé par la quasi totalité des fabricants de smartphones hors Apple (avec son iOS). Or, jusqu'ici aucune entreprise n'est parvenue à s'attaquer

au duopole des systèmes d'exploitation mobile: Blackberry, Windows Phone de Microsoft et le dispositif Fire d'Amazon ont chacun abandonné le champ de bataille. Premier fournisseur mondial d'équipements de stations de base de télécommunications et d'autres équipements de réseau, Huawei s'était lancé dans le secteur des téléphones portables en 2003, en utilisant Android. Il était devenu l'un des trois principaux fabricants de smartphones au monde, avec le coréen Samsung et l'américain Apple, occupant même brièvement la place de numéro 1, stimulé par la demande chinoise et les ventes sur les marchés émergents.

Une fibre textile capable d'enregistrer vos activités physiques

Une nouvelle fibre textile vient d'être développée par le MIT. Entièrement numérique, elle permettra de créer des vêtements dotés d'Intelligence artificielle, capables de stocker des informations et analyser les activités physiques. Si la supraconductivité existe à température ambiante, imaginons là près du corps, dans des accessoires de sport. Jusqu'à présent, les vêtements connectés s'appuyaient toujours sur des circuits analogiques. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology aux États-Unis viennent de créer la toute première fibre numérique. Détaillée dans un article dans la revue Nature Communications, elle est capable de stocker et de traiter des informations, ainsi que de capter et analyser les activités physiques. Cette fibre de polymère contient de minuscules puces électroniques et des capteurs de température reliés entre eux. Elle est suffisamment fine et flexible pour être tissée, et peut être lavée au moins une dizaine de fois.



Un drone attaque de... lui-même une cible humaine



En Libye, un drone Kargu-2, produit par les Turcs, a neutralisé une cible humaine de façon totalement autonome. C'est une première dans l'utilisation d'armes autonomes létales. Les drones ne sont pas très agiles, car ils volent sans véritablement être au fait de ce qui les entoure. L'université de Stanford, aux États-Unis, a donc développé une technologie leur permettant d'éviter les obstacles même s'ils sont en mouvement, comme c'est le cas d'une épée tenue par un escrimeur par exemple. Voici une nouvelle qui fait trembler les experts du Conseil de sécurité de l'Onu. Dans un de leurs rapports, identifié par le site New Scientist, l'institution vient révéler qu'en mars 2020 en Libye, un drone d'attaque aurait ciblé et visé un combattant issu des rebelles dirigés par le général Khalifa Haftar. Cette attaque par drone n'a rien d'anodine, car elle a été menée de façon totalement autonome par l'aéronef.

Une application de messagerie fait tomber des centaines de criminels

La cryptographie est la plus ancienne forme de chiffrement. On trouve des traces de son utilisation jusqu'en 2.000 avant J.-C. Cette technique encore utilisée aujourd'hui, notamment sur le Web, dévoile ses mystères en vidéo grâce au programme Kézako d'Unisciel et de l'université Lille 1. Depuis deux ans, le FBI gère une messagerie chiffrée très utilisée par les criminels. Grâce aux messages interceptés, les autorités de 16 pays ont pu lancer un vaste coup de filet mondial pour arrêter 800 suspects. Les polices de 16 pays viennent de réussir l'opération la plus sophistiquée au monde contre les réseaux criminels. Quelque 800 suspects appartenant à la mafia, aux gangs de motards, aux réseaux de trafic de stupéfiants et bien d'autres ont été arrêtés à travers le globe. Le



coup de filet a été rendu possible grâce à Anom, un système d'appareils spéciaux contenant une messagerie chiffrée, qui s'échangeaient sur le marché noir pour environ 2.000 dollars.

Attention, MagSafe est dangereux pour les implants cardiaques



Les aimants du système de recharge sans fil de l'iPhone 12 peuvent perturber les implants cardiaques, selon une nouvelle étude. Elle vient confirmer une première alerte qui avait été lancée au mois de janvier. Une première étude en janvier avait montré que les appareils munis du système MagSafe pouvaient désactiver un défibrillateur automatique implantable (DAI). Le MagSafe est un système d'aimants utilisés pour la recharge sans fil de l'iPhone 12. Il interfère avec le bon fonctionnement des implants cardiaques car ils intègrent un interrupteur conçu pour être activé par un aimant. Le test n'avait été mené que sur un seul implant, mais Apple avait aussitôt mis à jour ses conditions d'utilisation. Une nouvelle étude publiée dans Journal of the American Heart Association confirme le problème. L'iPhone a effectivement inhibé le fonctionnement du DAI de deux des patients et activé le mode asynchrone du pacemaker du troisième.

WatchOS 8 suit votre fréquence respiratoire pendant votre sommeil

Avec l'Apple Watch, les utilisateurs peuvent déjà suivre leurs habitudes de sommeil. Cependant, lors de la WWDC 2021, Apple a annoncé une mise à jour majeure de ses montres intelligentes avec watchOS 8 et l'une des nouvelles fonctionnalités est le suivi de la fréquence respiratoire du sommeil. C'est la mesure du nombre de respirations que vous prenez par minute. Selon Apple, "Pour ce faire, Apple Watch utilise l'accéléromètre intégré pour mesurer la fréquence respiratoire pendant le sommeil, et ces informations peuvent être consultées, ainsi que les tendances au fil du temps, dans l'application Santé sur iPhone." Si vous vous êtes déjà réveillé plus fatigué que lorsque vous êtes allé au lit, ou si vous souffrez d'hypertension artérielle, l'une des raisons pourrait être due à ce qu'on appelle l'apnée obstructive du sommeil. En mesurant le nombre de respirations que vous prenez par minute, vous pourrez peut-être avoir une idée de ce qui ne va pas.



Le disque dur en graphène pourrait stocker 10 fois plus de données

La capacité de stockage des disques durs augmente certainement et nous avons parcouru un long chemin depuis le bon vieux temps où les disquettes ne pouvaient stocker que 1,44 Mo de données. Les chercheurs de l'université de Cambridge ont développé un nouveau disque dur ultra-haute densité doté d'un revêtement ultra-mince de graphène qui, selon eux, peut stocker dix fois plus de données que les principaux disques actuels. En effet, le graphène est utilisé pour remplacer les revêtements à base de carbone qui sont généralement utilisés dans les disques durs. Le graphène étant un matériau constitué d'une couche de carbone d'un atome d'épaisseur, il permet à ces disques de conserver une densité de stockage supérieure à la normale. Le graphène peut servir de revêtement protecteur pour les disques durs conventionnels et est capable de résister aux conditions d'enregistrement de données.



TIZI-OUZOU, PORT D'AZZEFOUN

Lancement des travaux de déroctage et de dragage



Les travaux ont été confiés à l'entreprise publique méditerranéenne des travaux maritimes (Meditram) pour un montant de 73 millions de dinars, l'assistance technique est assurée par le Laboratoire public d'études maritimes.

PAR BOUZIANE MEHDI

La direction locale des travaux publics de la wilaya de Tizi-Ouzou a lancé, la semaine dernière, une opération de déroctage et de dragage du port d'Azzefoun situé à 75 kilomètres au nord-est du chef-lieu de wilaya. Cette institution précisera à l'APS que "les travaux de déroctage (enlèvement de roches) des hauts fonds à l'entrée du port et de dragage

(nettoyage) du bassin de ce port sont nécessaires et impératifs pour assurer le mouvement des embarcations en toute sécurité, à l'intérieur du bassin, aussi bien pour les professionnels de la pêche que pour la Marine nationale".

Confiée à l'entreprise publique méditerranéenne des travaux maritimes (Meditram) pour un montant de près de 73 millions de dinars, et dont l'assistance technique est assurée par le Laboratoire public d'études maritimes (LEM), l'opération "permettra également de rentabiliser l'aire de pose d'hélicoptères pour le débarquement de naufragés et de la logistique", a ajouté la même direction, soulignant que le "volume global de l'opération au port d'Azzefoun a été estimé à 10.980 m³, dont 9.200 m³ pour le dragage et 1.780 m³ pour le déroctage".

La DTP a déclaré que les "délais

contractuels de ces travaux sont de 3 mois", affirmant que "l'impact de ces travaux est d'assurer une fonctionnalité sans faille et de rétablir l'ouvrage portuaire dans son état spécifique, afin qu'il soit en mesure de satisfaire à ses fonctions avec le niveau de service requis et de sauvegarder un environnement marin sain".

En inspectant ces travaux, mercredi 2 juin, le wali Mahmoud Djamaa a rappelé qu'il "s'agit d'un projet auquel les pêcheurs de la région accordent beaucoup d'importance", précisant que c'est en "réponse à l'attente des professionnels du secteur et avec l'appui de l'administration centrale, que l'opération a été inscrite fin 2020 et l'entreprise en charge des travaux a été installée lundi 31 mai".

B. M.

ALGER, ECONOMIE VERTE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION DE PROXIMITÉ

Lancement du 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert

Le 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert a été lancé, samedi 5 juin à Alger, afin de contribuer à la naissance d'une économie verte et le développement de l'action de proximité vers une action entrepreneuriale contribuant la création de la richesse et l'absorption du chômage.

Le président de l'Association nationale du travail associatif, Ahmed Malha, a indiqué, lors d'une allocution prononcée lors de l'ouverture d'un colloque national sur le rôle des jeunes, sous le thème "Les leaders des actions vertes dans le développement durable", organisé par l'Association à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, que "les jeunes ont un rôle essentiel dans la commercialisation innovante verte, comme mécanisme, à même de concrétiser une pérennité des startup".

Lors de ce colloque, qui a vu la présence de plus de 50 participants de 20

associations nationales, M. Malha a révélé qu'un "nombre considérable de jeunes ont bénéficié dans le cadre du micro-crédit Angem, de financement de projets en adéquation avec l'option de l'économie verte, citant à ce propos, le projet d'extraction d'huiles essentielles comme un modèle réussi". A cette occasion, M. Malha a appelé les jeunes entrepreneurs à s'orienter vers le secteur d'industrie dans le domaine de l'agriculture, estimant que ce domaine a "un avenir prometteur" et une opportunité pour les jeunes, en vue d'adhérer à l'économie verte et d'œuvrer à la relance de projets respectueux de l'environnement, notamment les projets d'investissement dans les résidus de tomates, d'olives et de raisin, étant non exploités par les fabricants.

M. Malha a affirmé que son "association œuvre à accompagner les jeunes porteurs des projets respectueux de

l'environnement et à les orienter pour les procédures administratives et aussi pour ce qui concerne tous les aspects techniques de leurs projets".

Parmi ces mesures, l'intervenant a cité l'organisation de sessions de sensibilisation dédiées aux jeunes, en vue du suivi de leurs projets.

L'Association nationale du travail associatif a bénéficié d'un projet soutenu par l'Organisation des nations unies et qui englobe 6 wilayas au niveau des zones sahariennes.

Selon le président de l'Association nationale du travail associatif, il a été procédé au lancement de plusieurs projets dans les domaines environnementaux naturels à haute valeur qui prennent compte du domaine socio-économique, notamment les filières de biodiversité qui contribuent à la création d'emplois et concrétisent un développement économique globale.

APS

ORAN

Nouvel incendie au CET de Hassi-Bounif

Un nouvel incendie s'est déclenché, mercredi 2 juin dans l'après-midi, dans un casier destiné à l'enfouissement des déchets ménagers au centre d'enfouissement technique de Hassi-Bounif. Le feu a pris dans le casier, qui est en cours d'exploitation. Les équipes de l'entreprise chargée de la gestion des CET à Oran ont été mobilisées de suite pour maîtriser le feu et l'empêcher de se propager.

Il s'agit du deuxième incendie d'envergure enregistré en l'espace d'un mois dans le même site. Cette fois-ci, la propagation du feu risque de pénaliser une grande partie du groupement d'Oran regroupant 11 communes et qui n'aura pas d'autre site où enfouir ses déchets ménagers. L'extinction complète d'un incendie déclenché le 10 mai passé dans un casier déjà saturé a nécessité une douzaine de jours de travail acharné des équipes de l'Epic CET ainsi que la mobilisation des grands moyens pour totalement couvrir la totalité de la superficie du casier embrasé, soit 4 hectares.

La fumée qui se dégageait du site a causé un grand désagrément à la population avoisinante.

MASCARA

Mise en service de 2 stations 4G de téléphonie et d'internet

La wilaya de Mascara a été dotée de deux stations de téléphonie et d'internet de quatrième génération (4G), a annoncé l'unité opérationnelle de wilaya d'Algérie Télécom.

En effet, deux stations de téléphonie et d'Internet de quatrième génération (4G), d'une capacité de 1.600 lignes ont été installées au village Sidi-Hamadouche dans la commune de Sedjra et au village Beni-Nessigh dans la commune de Fraguig, selon le chargé d'information auprès de l'unité opérationnelle locale d'Algérie Télécom, qui a souligné la qualité de ces équipements et leur haut débit, en attendant de les mettre à la disposition de la population.

Le nombre de stations de téléphonie et d'Internet de la technique 4G a atteint dans la wilaya de Mascara, après la mise en service de ces deux nouvelles bases, 61 dont 59 installées et mises en service l'an dernier permettant d'élargir la couverture dans des zones d'ombre.

Par ailleurs, 3 centres de nœuds d'accès multi-services (Msan) ont été récemment mis en service, hissant ainsi le nombre des centres Msan à 182 au profit de 70.000 abonnés au téléphone fixe.

La longueur du réseau de fibre optique dans la wilaya de Mascara est de 2.147 kilomètres permettant de raccorder des sièges de communes et de 87 annexes administratives communales au réseau de fibre optique.

APS

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-LIBYENNE

Ouverture prochaine d'un marché de produits algériens à Misrata

Les opérateurs économiques et exportateurs algériens de produits agricoles et agroalimentaires vont accroître leurs activités exportatrices sur le marché libyen, sachant que les fruits et légumes bio sont bien prisés sur les marchés africain et européen.

PAR RIAD EL HADI

La présence de produits "made in Algeria" sur le marché de ce pays voisin va, donc, augmenter positivement les échanges commerciaux entre les deux pays.

L'Algérie et la Libye sont déterminées à porter le volume de leurs échanges commerciaux à 3 milliards de dollars par an.

Les secteurs du bâtiment, des matériaux de construction et de l'industrie pharmaceutique pourraient également générer des créneaux importants en matière d'investissement.

Le premier marché de produits algériens sera ouvert "dans les deux prochains mois" dans la ville libyenne de Misrata, a annoncé le délégué du Conseil des hommes d'affaires libyens en Algérie, Omar Kara.

Dans une déclaration à la presse, en marge de l'envoi en Libye du premier convoi d'œufs à couvrir, Kara a indiqué que le Conseil des hommes d'affaires libyens à Misrata, sous la houlette du Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement, prépare l'ouverture du "premier marché dédié aux produits algériens dans la ville de Misrata".

Le marché algérien, dont l'ouverture est prévue "dans les deux prochains mois dans une zone franche", est implantée sur une superficie de 5.000 m², a-t-il ajouté, soulignant l'importance de ce projet commercial



qui va permettre le "relèvement du volume des échanges commerciaux entre les deux pays et améliorer la visibilité des produits algériens sur le marché libyen", a-t-il précisé.

Le projet économique offrira, également, l'opportunité aux hommes d'affaires algériens de réaliser des accords commerciaux et de commercialiser leurs produits en toute facilité, tout en permettant aux commerçants libyens d'avoir un aperçu des produits algériens et de les acquérir sans avoir à se déplacer en l'Algérie, a indiqué le délégué du Conseil des hommes d'affaires libyens en Algérie.

Kara a signalé que "les produits algériens sont de plus en plus présents" en Libye, prévoyant "un important engouement du consommateur libyen pour ces produits vu leur qualité, notamment les produits alimentaires, ma", a-t-il relevé.

Pour rappel, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait assuré lors d'une réunion d'évaluation du forum économique algéro-libyen et de la Foire des produits algériens destinés au marché libyen, organisée en mai dernier, la détermination de l'Algérie et de la Libye à "relever le volume des échanges commerciaux entre les deux pays à trois milliards de

dollars durant les prochaines années, à travers la levée de toutes les entraves de manière à rendre les opérations d'exportation et d'importation faciles et permanentes".

Envoi d'un 1^{er} convoi d'œufs à couvrir

Un premier convoi d'œufs à couvrir a été exporté jeudi vers la Libye par l'Entreprise publique économique (EPE) Mitavac de Soumaâ relevant de l'Office régional de l'aviculture (Orac, région Centre) sous la supervision du Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement et du Conseil des hommes d'affaires libyens en Algérie.

"Il s'agit d'un premier envoi de 200.000 œufs vers la ville libyenne de Misrata, sur un total de 5 millions d'unités prévues à l'exportation vers ce même pays", a indiqué le président du Centre arabo-africain pour l'investissement, Mohamed-Amine Boutalbi, dans une déclaration à la presse.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des accords signés à l'issue du forum économique algéro-libyen, tenu en mai dernier (avec la participation de près de 320 hommes d'affaires

libyens), relatifs à l'exportation de nombreux produits algériens vers la Libye, à l'exemple des œufs à couvrir, dont un premier convoi a été envoyé jeudi et sera suivi progressivement par d'autres, a signalé M. Boutalbi.

"Ce convoi destiné à la ville de Misrata passera par la Tunisie", a précisé le président du Centre arabo-africain pour l'investissement, soulignant, par ailleurs, l'importance de la "réouverture du poste frontalier de Deb Deb (Illizi)-Ghadames dans la relance de l'activité économique et commerciale dans la région et la facilitation du transport des marchandises algériennes vers la Libye qui a grand besoin de ces produits", a-t-il assuré.

Mohamed-Amine Boutalbi a annoncé, en outre, l'exportation, vendredi, d'un premier convoi de 40.000 tonnes de clinker, une matière première utilisée en cimenterie, vers la Libye, à partir du port d'Oran.

"Cette opération sera suivie, la semaine prochaine, par d'autres convois de fer, de savon et de produits alimentaires divers", a fait savoir le délégué du Conseil des hommes d'affaires libyens en Algérie, Omar Kara.

Les Douanes algériennes assurent l'accompagnement sur le terrain de ces opérations à travers des facilitations en faveur des opérateurs économiques concernés, notamment par un contrôle douanier de la marchandise, effectué sur place et l'exemption fiscale. A noter que le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait assuré que son département ministériel œuvrera sans cesse à l'aplanissement des contraintes entravant les opérateurs économiques lors des opérations d'exportations vers la Libye, tout en accompagnant ces entreprises, pour leur permettre de relever le volume des échanges commerciaux entre les deux pays.

R. E.

CRÉATION DE MICRO-ENTREPRISES

Appel à la mise à jour des informations professionnelles des diplômés

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a appelé l'ensemble des diplômés des établissements de la formation professionnelle souhaitant créer leurs propres entreprises à prendre contact avec les établissements de la formation professionnelle pour la mise à jour de leurs informations professionnelles avant le 25 juin en cours, indique un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises.

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a appelé "l'ensemble des jeunes âgés

entre 19 et 40 ans diplômés des établissements de la formation professionnelle à se rapprocher des centres de formation dans lesquels ils ont été formés dans des métiers et des professions pouvant être concrétisés par des projets de micro-entreprises et ce, avant la date du 25 juin en cours pour la mise à jour de leurs informations personnelles (numéro de téléphone, e-mail) afin d'examiner la possibilité de s'inscrire dans le projet de création de micro-entreprises initié par le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises".

Cette procédure intervient en attendant la convocation de ces jeunes par les maisons d'accompagnement se trouvant à travers les wilayas et les représentants des agences d'appui (Anade), selon le même communiqué. Elle s'inscrit, en outre, dans le cadre de l'effort "du gouvernement visant l'incitation des jeunes à participer au développement économique local et national et à construire un tissu industriel leur donnant toutes les opportunités de création de leurs micro-entreprises".

La procédure intervient également en

droite ligne de la mise en œuvre de la convention conclue entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises.

Elle intervient, aussi, en concrétisation du programme du président de la République visant la création d'un million de micro-entreprises à l'horizon 2024, où il sera procédé à la création du plus grand nombre de micro-entreprises répondant aux exigences du marché local et national.

R. E.

FRANCE

Une marche des libertés et contre les idées d'extrême droite

Militants politiques et syndicaux, activistes écologistes et associatifs de divers secteurs ont défilé ensemble samedi 12 juin dans de nombreuses villes de France pour dénoncer les attaques contre les libertés qui se multiplient à la faveur de la montée de l'extrême droite et de lois "liberticides".

La marche des libertés qui s'est déroulée ce samedi 12 juin est une sorte de grand rattrapage pour les milieux militants de tous secteurs après un an et demi de crise sanitaire qui a compliqué l'organisation de manifestations. Le sujet des libertés s'est imposé de lui-même aux dires des initiateurs de l'appel, le député insoumis Éric Coquerel et le porte-parole de Générations Thomas Portes.



Car ils savaient que la montée de l'extrême droite dans le pays, selon eux aussi "électorale que culturelle, est actuellement un thème majeur de colère pour les gauches, surtout en l'absence pour l'heure d'une alternative forte de ce côté-ci de l'échiquier politique à Marine Le Pen et Emmanuel Macron en vue de l'élection présidentielle de 2022".

CGT, FSU, le Syndicat de la magistrature ou encore l'Unef côté syndical, la Ligue des droits de l'homme, la Cimade, Oxfam ou encore Attac du côté des

ONG, Youth for climate et France nature environnement pour les défenseurs du climat, tous les partis de gauche : ce sont en tout plus de 100 organisations représentées. Pour Thomas Portes, président de l'Observatoire national de l'extrême droite, la marche a une "importance capitale : On sent sur le terrain que les gens de gauche en ont marre de prendre des coups."

Accusations d'islamogauchisme, polémique sur les réunions non-mixte, manifestation des policiers, scores du

RN dans les sondages... puis plus récemment vidéo du Youtuber Papacito simulant un meurtre d'électeur insoumis, et gifle à Emmanuel Macron par un sympathisant se disant "patriote" : l'atmosphère du pays nécessitait une réaction aux yeux de nombreux militants. La France insoumise a d'ailleurs annoncé vendredi que sa plainte contre Papacito s'accompagnait de 4.000 plaintes de militants insoumis, en faisant une raison supplémentaire de manifester. Les manifestants visent également les lois liberticides du gouvernement, comme la loi "Sécurité globale" et certains de ses articles, par exemple la sanction de la provocation à l'identification des forces de l'ordre, censurée par le Conseil constitutionnel le 20 mai.

AUTRICHE

Malaise autour de la "carte de l'Islam"

Soutenu par le gouvernement, un islamologue réputé a mis à jour et republié un site recensant les associations et les lieux de culte musulmans à travers le pays. Un document que beaucoup interprètent comme un acte de stigmatisation. Selon son auteur, l'islamologue Ednan Eslan, "c'est seulement une carte qui rend visible les organisations musulmanes". Mais autant dire que sa "carte de l'Islam" en Autriche, mise à jour et présentée mercredi 27 mai par la ministre fédérale des Femmes et de l'Intégration, Susanne Raab, n'a pas été perçue comme ça par les musulmans et l'opposition de gauche de ce petit pays d'Europe centrale dont le chancelier, le jeune et très conservateur Sebastian Kurz, a déclaré la guerre à "l'Islam politique". Depuis sa très médiatisée repu-

blication, cette carte recensant un peu plus de 600 mosquées, salles de prière ou associations musulmanes de ce pays de près de 8,9 millions d'habitants, comptant environ 8 % de musulmans, ne cesse de susciter la polémique. "Elle stigmatise tous les musulmans et leurs institutions comme un danger potentiel", a dénoncé le Conseil musulman d'Autriche en demandant son retrait.

"Ce n'est pas une carte de l'islamisme ou de l'Islam politique. Une partie de ces organisations font de très bonnes choses pour l'intégration, mais certaines ont des tendances dangereuses", affirme Ednan Eslan.

Tous ont dit craindre que cette carte puisse être utilisée par des xénophobes malintentionnés. Sur le site Internet dédié, financé et soutenu par

l'université de Vienne et le très officiel Centre viennois de documentation sur l'Islam politique, il suffit en effet de zoomer sur la carte pour localiser très précisément les lieux de culte musulmans ou sièges associatifs religieux, parfois rattachés à des adresses privées. Pour chacun, il y a aussi une brève description mentionnant le nom du responsable, l'affiliation à une fédération et parfois l'orientation théologique du culte. Ednan Eslan, chercheur autrichien d'origine turc, est connu pour défendre une vision libérale de l'Islam, ce qui l'a déjà conduit à publier une étude controversée sur l'islamisme dans les crèches viennoises. Et qui lui vaut en retour une profonde inimitié des milieux islamistes, surtout dans son pays d'origine.

NICARAGUA

Sanctions US contre quatre proches du Président Ortega

La liste des proches de Daniel Ortega mis à l'index par les États-Unis s'est allongée, après une séquence politique marquée par l'arrestation arbitraire de plusieurs candidats d'opposition à la présidentielle de novembre. Mercredi 9 juin, le Trésor américain a décidé de sanctionner quatre membres de l'entourage du président du Nicaragua, dont sa fille, Camila Antonia Ortega Murillo, coordinatrice de la commission pour l'économie créative, et le président de la Banque centrale, Leonardo Reyes. Un membre de la commission électorale du pays et un général de l'armée font également partie des personnes identifiées par Washington comme des soutiens actifs de M. Ortega. Désormais, ces hauts responsables

n'ont plus accès aux propriétés et aux entreprises qu'ils possèdent sur le sol américain. Toute entité exerçant aux États-Unis n'a plus le droit d'effectuer la moindre transaction financière avec eux. Dans un communiqué, le Trésor américain a dit poursuivre sa politique de sanction de ceux qui "soutiennent le régime Ortega", coupable selon lui d'avoir "sapé la démocratie, violé les droits humains de civils et mis en œuvre des lois répressives avec de graves conséquences économiques". Mme Ortega Murillo se voit notamment reprocher son rôle de conseillère auprès de son père, président, et de sa mère, Rosario Murillo, vice-présidente depuis janvier 2017. Quant à M. Reyes, les autorités américaines l'accusent d'avoir,

en tant que chef de la Banque centrale, appliqué une loi assurant à l'État un contrôle encore plus étroit sur une économie minée par la corruption des autorités.

Au-delà des responsables concernés par ces sanctions, l'administration Biden souhaite exprimer sa désapprobation vis-à-vis de la répression subie par les figures de l'opposition nicaraguayenne. Avec ces sanctions, l'administration Biden s'inscrit dans une certaine continuité par rapport à Donald Trump (2017-2021). Pendant son mandat, l'ancien Président américain avait lui aussi pris des mesures contre des membres importants du régime.

Agences

VÉNÉZUELA

Maduro dénonce le blocage de fonds Covax par les États-Unis

Nicolas Maduro a fustigé le blocage de 10 millions de dollars dont le versement permettrait à son pays de bénéficier du système de vaccination Covax, et a exigé que les États-Unis "débloquent l'argent des vaccins pour le peuple du Venezuela". Dénonçant un "vol criminel", le chef de l'État vénézuélien a assuré que ces 10 millions de dollars – dernier paiement de son pays pour bénéficier du système Covax – avaient été bloqués en raison des sanctions américaines prises contre le Venezuela. Lors d'une allocution retransmise à la télévision, Nicolas Maduro s'est exprimé sur la situation en ces termes : "Le système Covax est venu et nous a récemment annoncé dans une lettre officielle que les derniers 10 millions de dollars avaient été bloqués par le gouvernement des États-Unis [...] Comment on appelle ça ? Vol criminel, sanctions criminelles, actions criminelles des États-Unis d'Amérique contre le Venezuela ! J'exige [...] que le gouvernement de Joe Biden cesse ce blocage de l'argent du Venezuela pour les vaccins Covax, que le gouvernement de Joe Biden débloque l'argent des vaccins pour le peuple du Venezuela". Les États-Unis ont décidé un ensemble de sanctions – notamment financières – à l'encontre du Venezuela, dont, à l'instar d'une grande partie de la communauté internationale, ils ne reconnaissent pas le Président actuel. Le Venezuela affirme avoir payé 120 millions de dollars pour obtenir des vaccins via le système Covax co-dirigé par l'Organisation mondiale de la santé. Le bureau régional de cette dernière, l'Organisation panaméricaine de la santé, a dit n'avoir aucune confirmation de ce paiement. Un de ses responsables, Ciro Ugarte, a pourtant fait référence au solde restant de 10 millions de dollars tout en assurant le 9 juin que le processus pour envoyer des vaccins au Venezuela était "en cours".

Agences

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Belmadi s'offre le record africain d'invincibilité

Champions d'Afrique en titre, les Verts, sous la coupe de Djamel Belmadi, s'offrent un record continental d'invincibilité, en atteignant la barre de 27 matchs sans défaite, après leur nouvelle victoire nette et sans bavure face à la Tunisie (0-2), à Radès.

PAR MOURAD SALHI

Après 29 années d'attente, l'Algérie accrochait une 2^e étoile à son maillot. 24 mois après ce sacre, la sélection algérienne continue son bonhomme de chemin, s'offrant cette fois-ci un record africain, avec 27 matchs de suite sans défaite. Champions d'Afrique en titre, les Algériens se savent attendus désormais, et chaque équipe espère s'offrir le scalp des hommes de Belmadi. Après la Mauritanie (4-1) et le Mali (1-0), avant-hier, c'était au tour de la Tunisie de tenter sa chance.

Les Verts, invaincus depuis le 18 novembre 2018, soit après la victoire à Lomé face au Togo 4-1, dominent le 2^e au classement Fifa sur le plan continental, à savoir la Tunisie. Une victoire à l'extérieur, donc, qui permet à Djamel Belmadi de s'offrir un joli record, puisque son équipe dépasse, désormais, d'1 unité la Côte d'Ivoire.

Pour retrouver la dernière défaite de l'EN, il faut remonter au 16 octobre 2018 où une rencontre face au Bénin en éliminatoire de la Can s'est soldée sur le score de 1-0.

"Ces rendez-vous amicaux sont loin d'être sans enjeu pour moi, puisqu'ils



seront déterminants pour le prochain classement de la Fifa. Notre objectif est de préserver notre position dans le Top 5 continental, pour pouvoir disputer un éventuel match (retour) des barrages du Mondial 2022 chez nous", a indiqué Djamel Belmadi.

Cette victoire permet non seulement aux coéquipiers de Bounedjah d'effacer des tablettes le record des Ivoiriens, mais surtout de préserver la bonne dynamique de l'équipe.

En effet, la dernière Coupe d'Afrique des nations en Égypte a été un vrai déclic pour l'équipe nationale et cette génération de joueurs emmenée par le capitaine Riad Mahrez. Le groupe, où figurent toujours des cadres comme Adlène Guedioura, Raïs M'Bolhi ou Islam Slimani, donne du fil à retordre à

ses adversaires. Pour le match d'avant-hier, le coach Belmadi a aligné son équipe-type, avec notamment le retour sur le côté droit de Youcef Atal et du milieu offensif Sofiane Feghouli, ménagés face au Mali. En revanche, le milieu offensif Adam Ounas, touché à la tête suite à un choc aérien, a été aligné au cours du jeu.

A ce niveau, il est difficile pour un nouveau joueur d'intégrer la sélection actuellement, comme l'avait si bien dit Belmadi. Et puisque le malheur des uns fait le bonheur des autres, certains joueurs, à l'image de Ramez Zerrouki, Ahmed Toubia et autres ont réussi à se faire une place parmi les cadres. "Ces matchs et toutes ces statistiques sont très importants pour nous. Depuis la dernière Can, nous abordons nos matchs avec la même envie et détermination. Désormais, nous avons notre style de jeu et aucune équipe ne pourra nous faire peur", a indiqué Bounedjah, l'auteur d'un joli but face à la Tunisie.

"Nous cherchons toujours à décrocher de bons résultats pour diverses raisons : la confiance des joueurs, le classement de la Fifa et surtout la nécessité de rester sur une dynamique positive en vue des prochaines échéances dont les éliminatoires de la Coupe du monde. Ces trois victoires de suite vont renforcer davantage le capital confiance chez les joueurs", a déclaré Belmadi.

Ces rencontres amicales, rappelons-le, s'inscrivent dans le cadre de la préparation des Verts en prévision du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar-2022, dont le coup d'envoi a été reporté de juin à septembre prochain, en raison de la pandémie de Covid-19.

M. S.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2021 DE TRIATHLON

Médaille de bronze pour Kahina Mebarki

L'Algérienne Kahina Mebarki a décroché, vendredi, la médaille de bronze au Championnat d'Afrique de triathlon disputé à Charm-Sheikh en Égypte, se qualifiant ainsi pour le Mondial de la discipline prévu au mois d'août prochain au Canada.

Cette compétition programmée à Charm-Sheikh, du 11 au 13 juin, a concerné une course de natation en eaux libres sur la distance olympique (1.500 m), suivie d'une course cycliste (40 km) et conclue par une course à pied de 10 kilomètres.

La représentante algérienne a pris la 3^e place avec un temps de 2h 27min19 sec, derrière la Sud-Africaine Simone Ackerman (2h 16 min 09 sec) sacrée du titre devant sa compatriote médaillée d'argent, Gillian Sanders (2h 16 min 57 sec).

Cette performance permet, donc, à Mebarki (33 ans) de prendre part au

Mondial-2021 qu'organise le Canada du 17 au 22 août prochain).

Outre sa médaille de bronze africaine, Mebarki a décroché également la médaille d'argent en Coupe arabe, une compétition disputée simultanément avec la compétition continentale, en prenant en considération le même chrono. L'athlète algérienne, qui réside en Hollande, a rejoint l'Égypte avec ses propres moyens, en raison de l'absence de la sélection algérienne de triathlon au rendez-vous égyptien, pour manque de moyens financiers de la Fédération algérienne de la discipline, et la perturbation de vols entre l'Algérie et l'Égypte, en raison du Covid-19, comme l'a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Il y a lieu de souligner l'élection de l'Algérienne Chouiter Ferial au sein du bureau exécutif de la Confédération africaine de triathlon,

lors des travaux du Congrès électif de l'instance continentale, tenu jeudi à Sharm El Sheikh.

Pour rappel, Chouiter Ferial, vice-présidente de la Fédération algérienne de triathlon, a été élue, le 8 juin dernier, comme membre (représentant féminin) au sein du bureau exécutif du COA. Chouiter Ferial, a été élue jeudi au sein du Bureau exécutif de la Confédération africaine de triathlon, a annoncé le Comité olympique et sportif algérien (COA) sur sa page facebook. L'élection s'est tenue lors du Congrès électif de l'instance continentale qui s'est tenu à Sharm El Sheikh, en Égypte. Pour rappel, Chouiter Ferial, vice-présidente de la Fédération algérienne de triathlon, a été élue le 8 juin dernier comme membre (représentant féminin) au sein du bureau exécutif du COA.

APS

FINALE DE LA COUPE DE LA LIGUE

Disputée au nouveau stade d'Oran ou au 5-Juillet ?

Le nouveau stade d'Oran et le stade olympique du 5-Juillet d'Alger ont été proposés par la Ligue de football professionnel (LFP) pour abriter la finale de la Coupe de la Ligue, dont la date reste à désigner, a appris l'APS vendredi auprès de l'instance dirigeante de la compétition.

"Nous avons saisi le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour proposer le nouveau stade d'Oran ou celui du 5-Juillet pour abriter la finale de la Coupe de la Ligue professionnelle. Nous avons également retenu la date du lundi 5-Juillet pour le déroulement de cette finale, en attendant que le lieu et la date soient validés par les autorités", a indiqué à l'APS le président de la LFP, Abdelkrim Medouar.

La finale de la Coupe de la Ligue mettra aux prises la JS Kabylie au NC Magra. En demi-finales, la formation kabyle s'est qualifiée aux dépens du WA Tlemcen (1-0), alors que le NCM a passé l'écueil de l'USM Alger (2-1, a.p.).

Pour rappel, la Coupe de la Ligue, réservée exceptionnellement aux clubs de la Ligue 1 professionnelle, a été relancée cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie, annulée en raison de la programmation chargée due au Covid-19.

1/2 FINALE DE LA COUPE DE LA CAF

Coton Sport - JSK délocalisé à Yaoundé

La demi-finale aller de la Coupe de la Confédération de football entre les Camerounais de Coton Sport et la JS Kabylie se déroulera le 20 juin au stade Ahmed-Ahidjo de Yaoundé.

Initialement programmé au stade Roumde-Adjia de Garoua, cette rencontre a été délocalisée à Yaoundé, en raison de l'absence du système de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

La demi-finale retour entre le représentant algérien et son homologue camerounais aura lieu le 27 du même mois au stade 5-Juillet (Alger) à partir de 20h.

SCORPION ANTIVIRUS



21h00



Quatre enfants ont été contaminés par un virus. La fille du gouverneur local fait partie des jeunes personnes en danger. Elle n'a plus que 24 heures à vivre. Les victimes ont un point commun : un de leurs proches a travaillé dans la même entreprise pharmaceutique...

LE MAGNIFIQUE



21h00



Après la mort de l'agent Rodriguez, livré aux requins par ses ennemis, le colonel Collins, des services secrets américains, et son homologue français, Pontaubert, décident de confier la mission inachevée au célèbre Bob Saint-Clar. Après avoir neutralisé, avec une rapidité foudroyante, une horde de terroristes dès son arrivée à Paris, Saint-Clar s'envole pour le Mexique où il a rendez-vous avec sa collègue Tatiana...

LA CAGE DORÉE



21h00



Installés depuis trente ans dans la loge au rez-de-chaussée d'un bel immeuble haussmannien, Maria, concierge, et José, chef de chantier, héritent de la demeure familiale et d'une prospère entreprise de vin de porto. Ils envisagent donc de rentrer au pays. La nouvelle s'ébruite rapidement à leur insu.

AGHATA RAISIN LA DANSE FATALE



21h00



Agatha se morfond de ne pas se voir confier une enquête plus juteuse que celle qui l'occupe actuellement, à savoir la disparition d'un chien. Charles tombe à pic en amenant à l'agence la snobissime Tiggy Laggat-Brown, qui a reçu des menaces de mort. En effet, quelqu'un ne voit pas d'un bon oeil le mariage qui se prépare entre la fille de Tiggy, Cassandra, et son fiancé Perry, et menace purement et simplement de tuer Cassandra s'ils ne mettent pas un terme à leur projet.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

SOMMERSBY



21h00



Aux États-Unis, à la fin de la guerre de Sécession, un soldat sudiste regagne son Tennessee natal comme un héros, pour faire le bonheur de sa femme et de son village. Mais il a changé physiquement et moralement à un point tel que le doute finit par s'installer : et s'il n'était qu'un imposteur ?

JEAN-MICHEL OTHONIEL, ARTISTE ENCHANTEUR



21h00



Une découverte de l'œuvre de Jean-Michel Othoniel, dessinateur et sculpteur, dont l'une des créations les plus spectaculaires est un ensemble de 114 fontaines monumentales installées dans un lagon qui borde le Musée national du Qatar. L'installation révèle les influences multiples de Jean-Michel Othoniel, marqué par les voyages mais aussi les lectures et les collaborations.

PAYS-BAS-UKRAINE



21h00



Ce match se déroule le 13 juin 2021 et débute à 21:00. Eurosport propose pour cette rencontre un suivi en direct permettant de connaître l'évolution du score et les actions importantes. Les entraîneurs Frank de Boer et Andri Shevchenko vont-ils trouver la solution pour l'emporter dans ce match ?

BRIDGET JONES BABY



21h00



À 43 ans, Bridget broie du noir : Darcy s'en est allé et Daniel vient de passer l'arme à gauche. À ses funérailles, miss Jones croise son ex et sa moitié. Blues carabiné à l'horizon. Sa planche de salut : le travail... et une virée alcoolisée entre copines. Bridget passe la nuit avec un bel inconnu et s'éclipse au matin.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com
La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:37
Dohr	12:48
Asr	16:39
Maghreb	20:10
Icha	21:51

HADJ 2021

PAS DE PÈLERINAGE POUR LES ALGÉRIENS

L Arabie saoudite va autoriser le Hadj uniquement pour 60.000 résidents vaccinés. Les musulmans seront privés d'accomplir le hadj, 5^e pilier de l'Islam, pour la seconde année consécutive. L'Arabie saoudite a annoncé ce 12 juin qu'elle allait va autoriser 60.000 de ses résidents vaccinés contre le coronavirus à effectuer le hadj, grand pèlerinage musulman à La Mecque qui doit avoir lieu en juillet, un quota drastiquement réduit pour la deuxième année consécutive face à la pandémie de Covid-19. Ceux qui voudront effectuer le hadj devront être des résidents ou des nationaux, avoir entre 18 et 65 ans, ne pas souffrir d'une maladie chronique et avoir été vaccinés, a informé le ministère du Hadj et de la Omra dans un communiqué relayé par l'agence officielle SPA.

10.000 pèlerins ont accompli le Hadj en 2020

Lors du dernier Hadj, un des cinq piliers de l'Islam, seuls une dizaine de milliers de fidèles résidant en Arabie saoudite avaient pu effectuer ce rite, contre 2,5 millions de participants venus du monde entier en 2019. "Considérant la foule immense qui effectue le hadj, en passant de longs moments dans plusieurs endroits spécifiques, le plus haut niveau de précaution sanitaire est nécessaire", a ajouté le ministère du Hadj, précisant que les "autorités compétentes continuaient de surveiller la situation sanitaire et notamment l'apparition de nouveaux variants". Le pèlerinage, que tout musulman est censé accomplir au moins une fois dans sa vie s'il en a les moyens, est habituellement l'un des plus grands rassemblements religieux du monde et présente en ce sens un



risque élevé de propagation du coronavirus. En avril, le royaume avait déjà annoncé que seules les personnes vaccinées seraient autorisées à effectuer la Omra, le petit pèlerinage musulman réalisable tout au long de l'année, à partir du début du mois de jeûne du ramadan, suscitant des mécontentements. Le petit pèlerinage, suspendu en mars 2020 en raison de la pandémie, avait repris timidement début octobre avec des mesures de précaution drastiques dans ce pays du Golfe le plus touché par l'épidémie. Dans un premier temps, seuls 6.000 Saoudiens et résidents étrangers en Arabie saoudite avaient été autorisés chaque jour à effectuer la Omra, avant que ce nombre ne passe à 20.000.

La Kaâba inaccessible

Quelque 60.000 personnes sont actuellement autorisées à effectuer les prières quotidiennes dans la Grande Mosquée de La Mecque, première ville sainte de l'Islam. Il n'est pas possible pour les pèlerins de toucher la Kaâba, construction cubique au centre la Grande Mosquée, vers laquelle se tournent les musulmans du monde entier pour prier. L'Arabie saoudite a officielle-

ment recensé plus de 463.000 cas de coronavirus sur son sol, dont plus de 7.500 décès. Les autorités du royaume de 34 millions d'habitants ont annoncé avoir administré plus de 15 millions de doses de vaccin. En 2020, la réduction drastique du nombre de pèlerins et les restrictions sanitaires avaient permis aux autorités de proclamer qu'il n'y avait eu aucune contamination lors du grand pèlerinage, qui n'a rien rapporté au royaume.

Le Hadj rapporte plus de 10 milliards par an à l'Arabie Saoudite

En temps normal, le Hadj et la Omra rapportent environ 10,3 milliards d'euros par an à l'Arabie saoudite, qui tente de diversifier son économie ultradépendante du pétrole. L'économie du royaume a été touchée de plein fouet par la baisse des prix du brut, accentuée par la pandémie qui a lourdement affecté la demande mondiale en 2020. La tenue du hadj n'est pas qu'une question économique pour les dirigeants du royaume, gardiens des deux villes les plus saintes de l'Islam (La Mecque et Médine),

qui en tirent aussi une source importante de légitimité. Une série de désastres, dont une bousculade qui avait entraîné la mort de plus de 2.300 fidèles en 2015, et la limitation des pèlerinages aux seuls résidents et Saoudiens ont toutefois entraîné des critiques sur la gestion des lieux saints par le royaume.

DOMINÉ PAR LES MILITAIRES

Un nouveau gouvernement formé au Mali

Le nouveau Président de transition au Mali, le colonel Assimi Goïta, a désigné les membres de son gouvernement dans lequel plusieurs ministères clés comme la Défense, la Sécurité et la Réconciliation nationale reviennent à des militaires, a indiqué vendredi 11 juin le secrétaire de la présidence, Ali Coulibaly.

L'un des meneurs du coup d'État d'août 2020, Sadio Camara, retrouve le portefeuille de la Défense, selon le décret présidentiel. Son éviction du gouvernement fin mai par l'ancien Président de la transition, Bah Ndaw, est considérée comme l'un des éléments ayant déclenché le second putsch en neuf mois du colonel Goïta. Ismaël Wagué, autre meneur du putsch d'août, garde le portefeuille de la Réconciliation nationale.

Un éminent membre du Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5/RFP), un collectif d'opposants, de religieux et de membres de la société civile, Ibrahima Ikassa Maïga, nommé à la tête du ministère de la Refondation de l'État, fait son entrée dans ce gouvernement annoncé comme étant "d'ouverture" et "inclusif" par le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, lui aussi du M5-RFP, lors de sa nomination.

Choguel Kokalla Maïga, qui fait partie du Comité stratégique du M5-RFP, est également membre du bureau politique de l'URD, parti de l'ancien principal opposant décédé en décembre, Soumaïla Cissé.

Le ministre Abdoulaye Diop, qui faisait partie du gouvernement sous le Président Ibrahim Boubacar Keïta, renversé le 18 août par les militaires, retrouve son poste aux Affaires étrangères.

La nouvelle équipe compte 28 membres, dont 25 ministres et 3 ministres délégués.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

343 nouveaux cas et 5 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier, une légère baisse des contaminations au coronavirus selon le dernier bilan rendu public par le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie.

Dans son bilan établi sur les dernières 24 heures, publié en fin de journée, le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie a fait état de 343 nouvelles contaminations au Covid-19 contre 372 durant la veille.

Selon la même source, le nombre des nouveaux cas rétablis de la maladie est de 236 contre 252 cas recensés la journée d'hier. Pour les victimes du coronavirus, 5 nouveaux décès ont été annoncés contre le 8 au bilan d'hier vendredi. 28 patients se trouvent actuellement en soins intensifs. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 133.070, dont 372 nouveaux enregistrés durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.565 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 92.620 cas.

LUTTE CONTRE LE BANDITISME À BOUMERDÈS

NEUTRALISATION D'UN RÉSEAU NATIONAL DE VENTE D'ARMES

Un réseau criminel national, composé de trois individus spécialisés dans la vente d'armes prohibées de 6^e catégorie a été mis hors d'état de nuire, par les services de sécurité de Boumerdès, a-t-on appris, auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. "La bande exploitait les sites électroniques comme espace de promotion de ce type d'armes prohibées, à savoir des électrochocs de défense sous forme de lampe torche, généralement utilisés dans les opérations de vols et d'agressions de citoyens à travers le pays, pour porter atteinte à la sécurité publique", a indiqué, à l'APS, le chargé de la communication, le commissaire de police Krime

Touati. Les investigations menées par les éléments de la Police judiciaire, ont abouti à l'arrestation de trois personnes âgées entre 23 et 30 ans, originaires du centre et de l'est du pays, qui s'approprièrent, selon la même source, à faire la promotion de ces armes prohibées au niveau du territoire de compétence. L'opération a permis la récupération de 32 armes prohibées de 6^e catégorie (des électrochocs de défense) de différentes formes, 13 cartouches pour électrochocs de défense et 22 bombes lacrymogènes, outre la saisie d'un petit camion, un véhicule touristique, une somme d'argent et huit chèques posdevant les autorités judiciaires compétentes.-